# DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE (04)

JUILLET 2011

Avec moelfieli 2012

# PROTOCOLE SAPEURS-POMPIERS GENDARMERIE ESCOTA



# **INTERVENTION SUR AUTOROUTE**

MISSION DES INTERVENANTS ET AIDE AU POSITIONNEMENT DES VÉHICULES





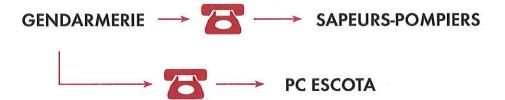


# INTERVENTIONS SUR AUTOROUTE SOMMAIRE

P.3 P.4
P.4
P.5
P.5
P.5
P.5
ENTION
P.6
P.6
P.7
P.7
P.7
P.8

## A - TRANSMISSION DE L'ALERTE







Dans tous les cas de figure, le principe de la concertation doit être appliqué.

# = ZONES DE COMPÉTENCE ET COORDONNÉES DU P.C. ESCOTA

Le PC Escota de Peyruis est compétent sur l'intervalle de l'A51 depuis Aix-Les-Platanes (dépt. 13) au Sud jusqu'à la Saulce (dépt. 05) au Nord.





# **B-RÔLE DES DIFFÉRENTS INTERVENANTS**

### SAPEURS-POMPIERS

- Préviennent la Gendarmerie
- Se renseignent si nécessaire auprès du PC ESCOTA pour obtenir des informations complémentaires sur le sinistre (nature, conséquences, localisation précise, ...)
- Déclenchent les moyens appropriés à l'intervention (engagement des véhicules adaptés aux sinistres et demande de renfort si nécessaire)
- Assurent en tant que COS (Commandement des Opérations de Secours) les missions de protection des personnes, des biens et l'environnement
- Informent les autorités

### GENDARMERIE

- Prévient les Sapeurs-Pompiers et ESCOTA (si réception de l'appel initial de l'alerte)
- Fixe les conditions d'accès (accès à contresens notamment)
- Règlemente la circulation sur autoroute pour :
  - Prévenir un sur-accident
  - Assurer la sécurité du personnel intervenant,
  - Faciliter la progression des véhicules de secours et de dépannage.
- Assure la procédure judiciaire (constat, ...), assure la sécurité des personnes et des biens
- Détermine les conditions d'évacuation et/ou de stockage des véhicules,
   des marchandises transportées (y compris animaux vivants) et des passagers non blessés
- Assure le maintien de la viabilité sur l'autoroute,
   en relation avec le gestionnaire, autant que faire se peut
- Informe les autorités.

### ESCOTA

- Prévient la Gendarmerie (si réception de l'appel initial de l'alerte)
- Assure la protection des intervenants et des usagers par l'activation des moyens appropriés
- Assure le maintien de la viabilité sur l'autoroute,
   en relation avec la Gendarmerie, autant que faire se peut
- Assure la remise en état des lieux après intervention
- Assure l'information des automobilistes
- Informe les autorités

### DEPANNEUR

- Assure l'enlèvement des véhicules accidentés
- Assiste si nécessaire les accidentés non blessés
- Assure éventuellement le nettoyage des débris et des produits déversés

# C - CONDUITE À TENIR PAR LES SAPEURS-POMPIERS EN INTERVENTION

### • ENTRÉE SUR L'AUTOROUTE

- N'accédez jamais à contresens sur l'autoroute (sauf si les circonstances le justifient de façon impérative et uniquement avec l'autorisation de la Gendarmerie).

### Si vous entrez par une gare de péage :

- Régulez votre vitesse à l'approche de la gare
- Actionnez votre signalisation lumineuse et sonore à l'approche de la gare
- Retirez un ticket pour obtenir l'ouverture de la barrière
- Soyez vigilant aux piétons (péagers, gendarmes) susceptibles de traverser les voies de péage

### Si vous entrez par un portail de service :

- Activez votre signalisation lumineuse et sonore
- Utilisez la Bande d'Arrêt d'Urgence comme voie d'accélération pour vous insérer sur l'autoroute
- Soyez vigilant, des véhicules peuvent circuler sur la Bande d'Arrêt d'Urgence
- Refermez le portail de service après être entré.

### ARRIVÉE SUR LES LIEUX DE L'INTERVENTION

### Règles générales

- Ralentissez et activez votre signalisation lumineuse
- N'intervenez pas à partir de la chaussée opposée à l'évênement sauf si les circonstances le justifient de façon impérieuse
- Descendez prudemment des véhicules en vous assurant que la circulation le permet
- Équipez vous d'un gilet haute visibilité
- Faites face à la circulation lors des déplacements sur la chaussée.
- De jour comme de nuit, le VSR devra activer en position haute le mât d'éclairage télescopique.

### Si vous arrivez les premiers sur les lieux de l'intervention

- Arrêtez vous avant l'accident avec la signalisation lumineuse en action conformément aux schémas ci-après
- Dans les zones à faible visibilité (courbe, ...) positionner un véhicule en amont pour signaler le danger (si ce n'est pas possible, détacher une personne à la protection de l'accident en attendant l'arrivée de la Gendarmerie ou d'Escota)

### Si la Gendarmerie est sur les lieux

- Stationnez vos véhicules conformément aux schémas de positionnement joints sauf consignes particulières de la Gendarmerie justifiées par la situation

### Si la zone à déjà été balisée par Escota

- Insérez vous dans la zone neutralisée et stationnez vos véhicules conformément aux schémas de positionnement joints

### SUR LES LIEUX DE L'INTERVENTION

- Dans la mesure de possible, ne vous déplacez pas en dehors des voies neutralisées
- Informez la Gendarmerie ou Escota de vos besoins afin de se coordonner sur les moyens de protections complémentaires à mettre en œuvre
- Positionnez les véhicules de telle sorte qu'ils puissent être déplacés facilement lorsque les conditions de circulation permettent de remettre en circulation une voie
- Agissez avec prudence (manipulation d'outils, lances à incendie, ...) à proximité des voies en circulation
- Ne restez pas dans les véhicules en stationnement sauf nécessité de service.

### DÉPART DES LIEUX DE L'INTERVENTION

- Informez les responsables de la Gendarmerie (ou d'Escota) du bilan sommaire des victimes et du lieu d'acheminement des blessés
- Assurez vous de la protection de la Gendarmerie pour vous insérer dans la circulation
- Après vous être insérés dans la circulation, si vous roulez à l'allure normale et ne transportez pas de blessés, arrêtez la signalisation lumineuse.

### SORTIE DE L'AUTOROUTE

### Si vous sortez par une gare de péage:

- À l'approche de la barrière, régulez votre vitesse et appelez par interphone le local de surveillance de la gare pour que l'on vous ouvre la voie
- Soyez vigilants aux piétons (péagers, gendarmes, ...) susceptibles de traverser les voies de péage.

### Si vous sortez par un portail de service:

- Actionnez votre signalisation lumineuse, à l'approche du portail
- Refermez toujours le portail de service après être sorti.

# D- POSITIONNEMENT DES VÉHICULES SUR INTERVENTIONS

Les schémas ci-après mettent en évidence sur quelques exemples types les principes généraux qu'ils conviendra d'adapter aux différents cas de figures rencontrés. Dans tous les cas et dès qu'il le juge nécessaire le COS appliquera les mesures adaptées, en assurant une concertation étroite avec les différents responsables intervenants.

### A · INTERVENTION DES SAPEURS-POMPIERS UNE FOIS LE BALISAGE POSÉ

- Accident sur la BAU	Schéma A01 a
- Accident sur la voie de droite	Schéma A02 a
- Accident sur la voie de gauche	Schéma A03 a

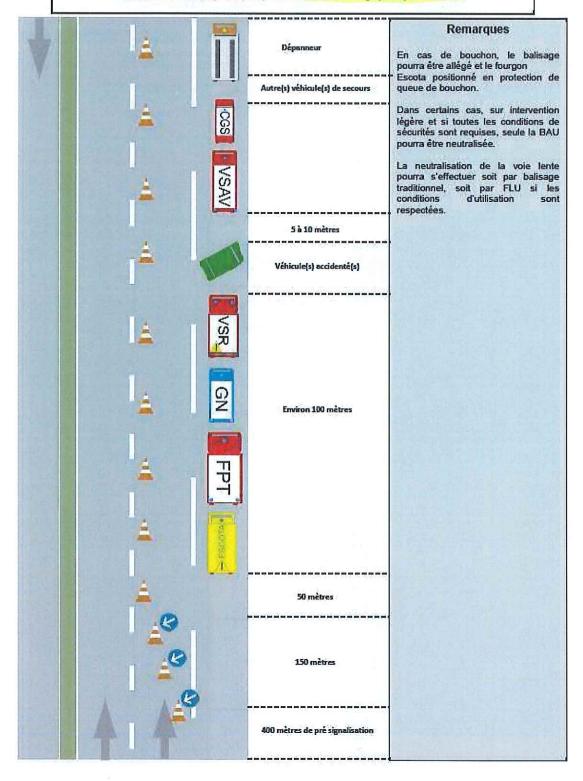
### B · INTERVENTION D'UN SEUL VÉHICULE SAPEURS-POMPIERS SANS BALISAGE POSÉ

- Accident sur la BAU	Schéma A01 b
- Accident sur la voie de droite sans bouchon	
- Accident sur la voie de droite avec bouchon	Schéma A02 b-2
- Accident sur la voie de gauche sans bouchon	
- Accident sur la voie de gauche avec bouchon	

### C · INTERVENTION DE PLUSIEURS VÉHICULES SAPEURS-POMPIERS SANS BALISAGE POSÉ

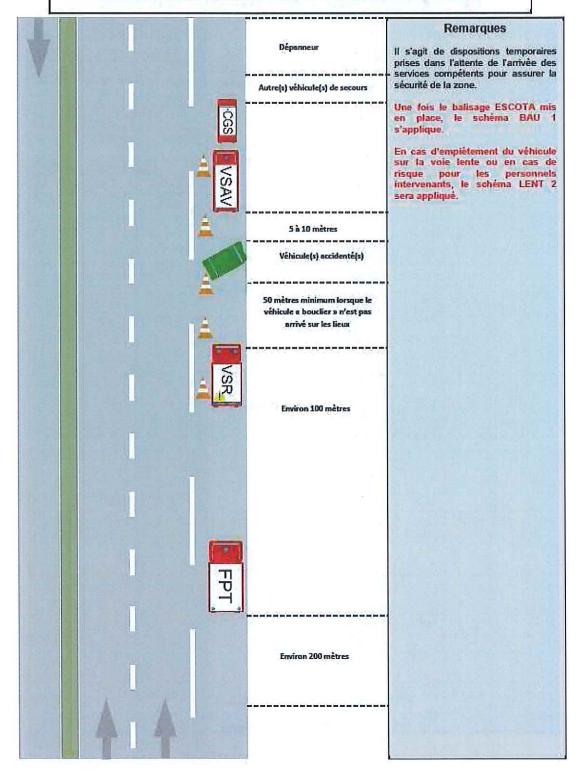
- Accident sur la BAU	Schéma A01 c
- Accident sur la voie de droite	Schéma A02 c
- Accident sur la voie de gauche	Schéma A03 c

# BAU 1/Accident sur la Bande d'Arrêt d'Urgence (ou après la glissière de sécurité) Intervention des sapeurs-pompiers une fois le balisage posé par ESCOTA



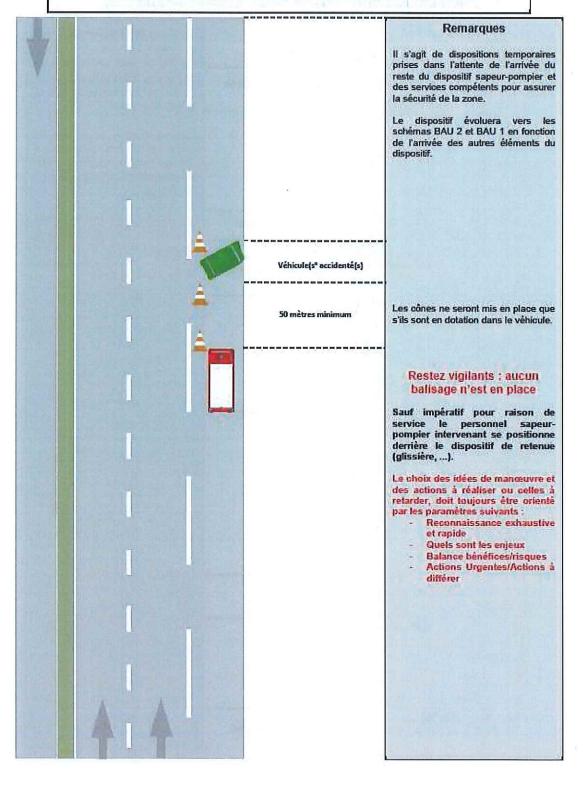
### BAU 2/Accident sur la Bande d'Arrêt d'Urgence (ou après la glissière de sécurité)

Intervention des sapeurs-pompiers lorsque ESCOTA n'a pas positionné de balisage.



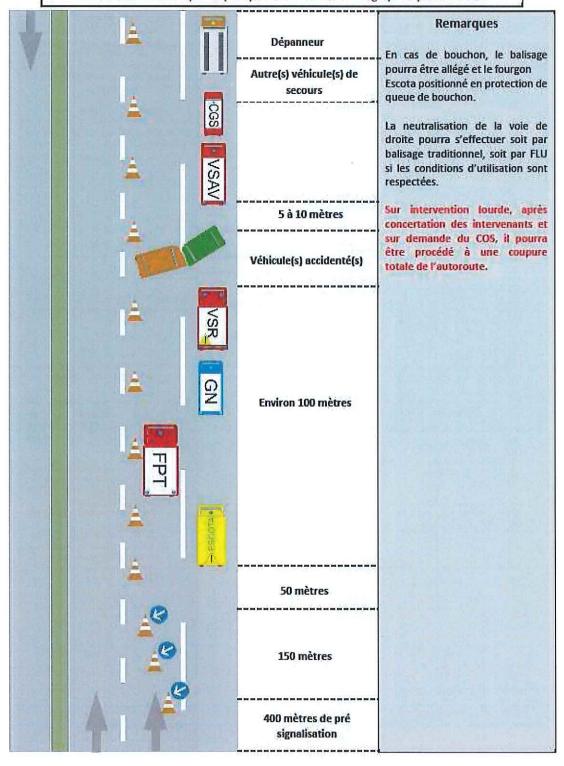
### BAU 3/Accident sur la Bande d'Arrêt d'Urgence (ou après la glissière de sécurité)

Arrivée d'un premier véhicule de sapeur-pompier isolé (VSR ou FPTSR en transit).



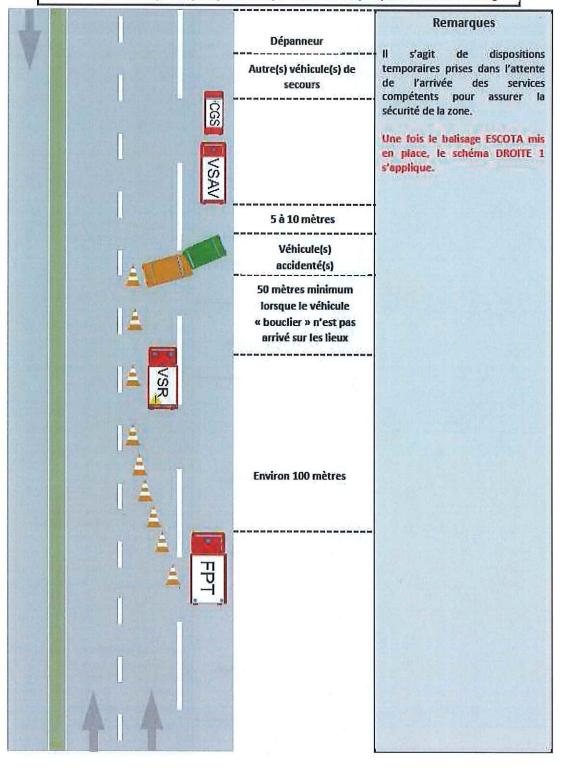
### DROITE 1/Accident sur la voie de droite

Intervention des sapeurs-pompiers une fois le balisage posé par ESCOTA

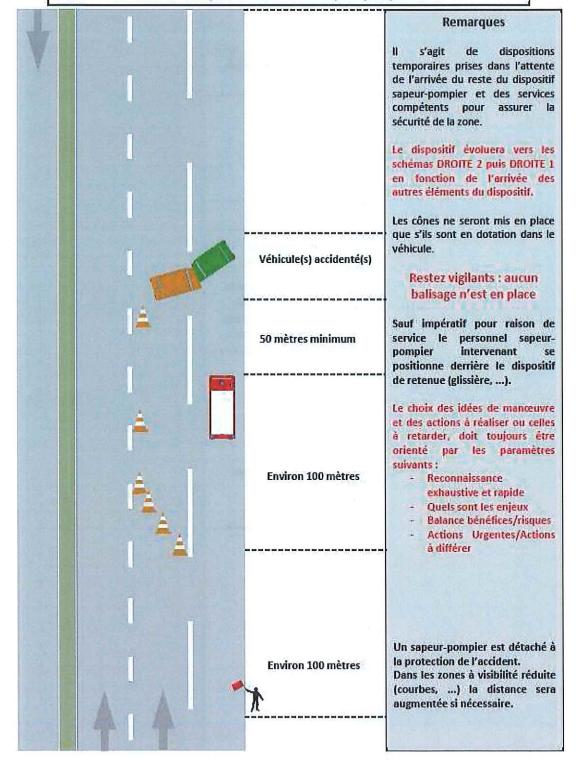


### DROITE 2/Accident sur la voie de droite

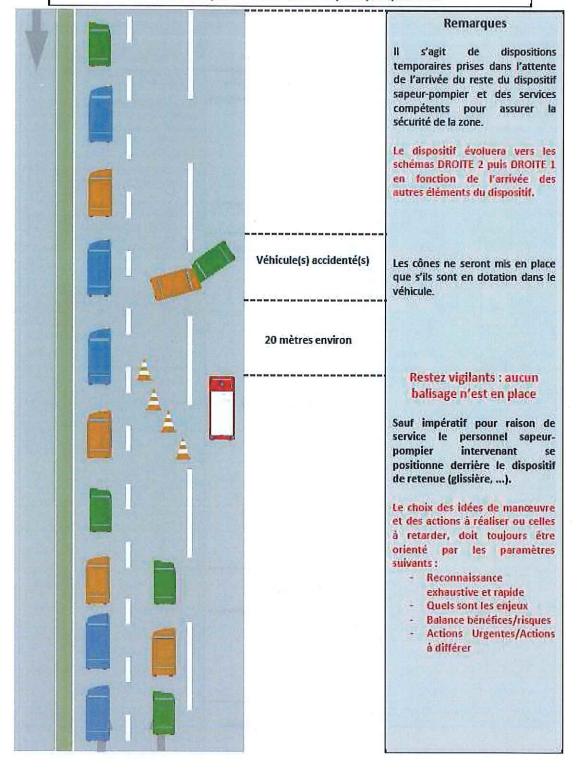
Intervention des sapeurs-pompiers lorsque ESCOTA n'a pas positionné de balisage.



### DROITE 3/Accident sur la voie de droite sans formation de bouchon. Arrivée d'un premier véhicule de sapeur-pompier isolé

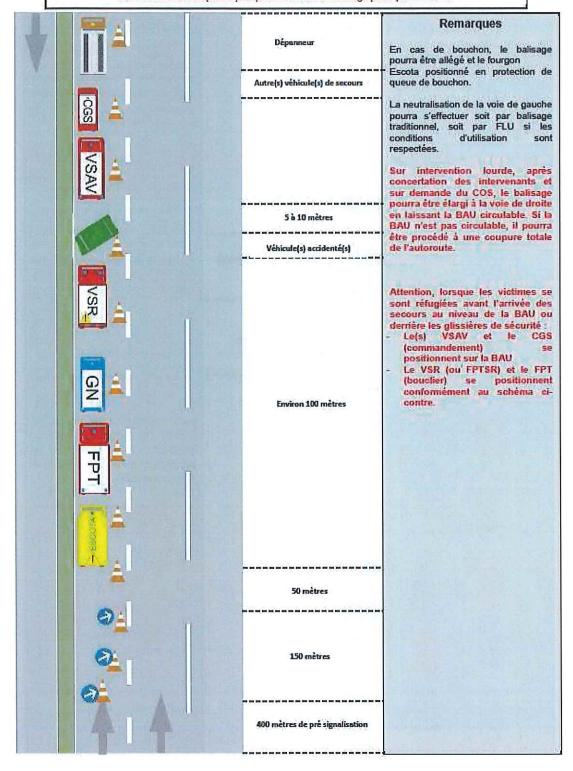


### DROITE 4/Accident sur la voie de droite avec formation d'un bouchon Arrivée d'un premier véhicule de sapeur-pompier isolé

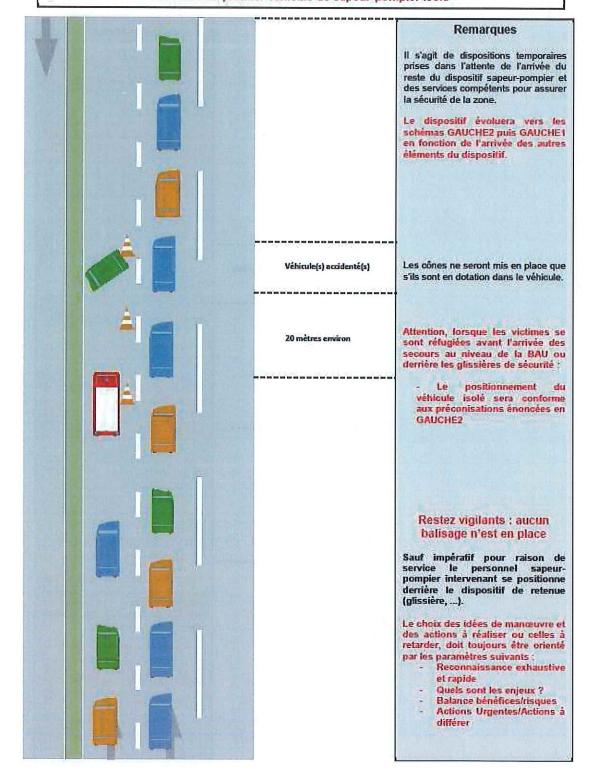


### GAUCHE 1/Accident sur la voie de gauche

Intervention des sapeurs-pompiers une fois le balisage posé par ESCOTA

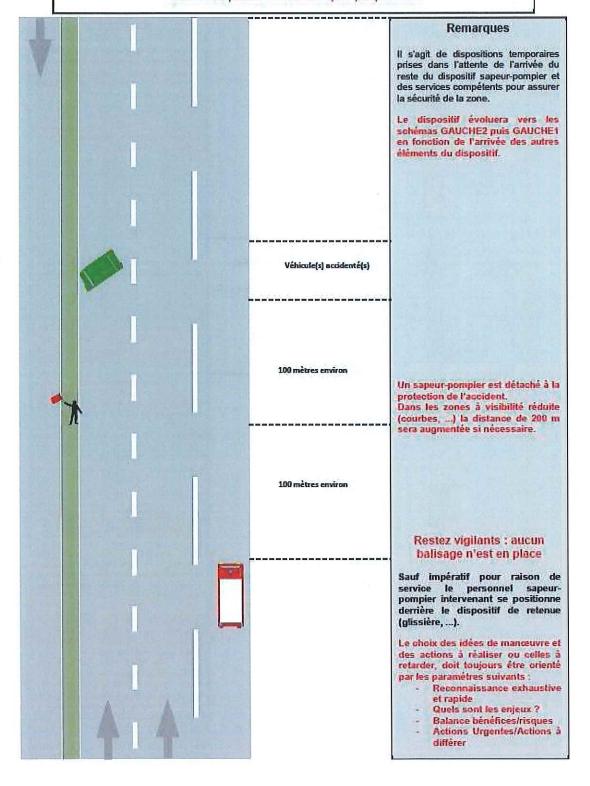


### GAUCHE 4/Accident sur la voie de gauche avec formation d'un bouchon. Arrivée d'un premier véhicule de sapeur-pompier isolé



### GAUCHE 3/Accident sur la voie de gauche sans formation de bouchon.

Arrivée d'un premier véhicule de sapeur-pompier isolé



# GAUCHE 2/Accident sur la voie de gauche Intervention des sapeurs-pompiers lorsque ESCOTA n'a pas positionné de balisage.

1			
			Remarques
		Dépanneur	Il s'agit de dispositions temporaires prises dans l'attente de l'arrivée des
		Autre(s) véhicule(s) de secours	- services compétents pour assurer la sécurité de la zone.
	i cos	Annels) sessentis	Une fois le balisage ESCOTA mis en place, le schéma GAUCHE 1
	GS VSAV VSR	5 à 10 mètres  Véhicule(s) accidenté(s)  50 mètres minimum lorsque le véhicule a bouclier a n'est pas arrivé sur les lieux	Attention, lorsque les victimes se sont réfugiées avant l'arrivée des secours au niveau de la BAU ou derrière les glissières de sécurité:  - Le(s) VSAV et le CGS (commandement) se positionnent sur la BAU  - Le VSR (ou FPTSR) et le FPT (bouolier) se positionnent conformément au schéma ci-contre.
		Environ 100 mètres	
	FPT.	Environ 50 mètres	

